



Commune de  
**MAIZET**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 9 juillet, à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, maire.

**Présents :** Céline LE CORSU, Gilbert DUVAL, Dominique PUPIN, Sophie DESQUESNE, Guillaume DELOM de MEZERAC, Brigitte BRIZE, Clément SPONHAUER, Patrick ANQUETIL.

**Procurations :** Jean-François CHAPALAIN à Gilbert DUVAL, Benjamin GRANET à Brigitte BRIZE, Sylvaine GARNIER à Céline LE CORSU.

**Désignation du secrétaire de séance :** Sophie DESQUESNE

**Approbation du compte rendu de la séance du 1er juin :** approuvé à l'unanimité.

### **Convention de mise à disposition d'un local communal à l'association « On est bien à Maizet »**

M le Maire soumet au conseil municipal, un projet de convention pour la mise à disposition d'un local communal à l'association "On est bien à Maizet".

Le conseil municipal valide la convention et autorise m le Maire à la signer. Il souligne que l'association devra souscrire une assurance.

### **Travaux mairie et emménagement :**

Les travaux sont terminés et le mobilier est livré et monté. Les locaux ont été réintégrés ce jour. Il reste l'arrière de la mairie à aménager. L'entreprise Bisson a proposé un devis pour un montant de 11 380 € TTC. Un autre devis va être demandé (entreprise Buet Paysage).

### **Contrat entreprise de nettoyage :**

Une nouvelle entreprise a été choisie pour nettoyer les vitres de la mairie et de la salle du val de Maizet. Il s'agit de l'entreprise Caronet.

### **Assainissement les lfs et Vayande :**

Les travaux ont pris beaucoup de retard suite à la COVID et à un problème de personnel à la communauté de communes. Une réunion publique avec les habitants concernés a lieu lundi 12/07 à 18h. Les conventions seront signées. Le suivi du chantier sera assuré par m Duval et m Pupin.

### **Repas des Aînés :**

Il aura lieu le dimanche 24 octobre au val de Maizet.

### **Contrat de prestation avec l'ADMR :**

La personne envoyée par la BACER pour l'entretien des locaux communaux est en congé maternité. La BACER n'ayant trouvé personne pour la remplacer, un contrat de prestation a été signé avec l'ADMR. Le tarif entre les 2 associations est identique.

### **Achat de mobilier urbain :**

M le Maire propose à l'assemblée de faire l'acquisition de tables de pique-nique et de bancs pour aménager l'espace vert derrière la mairie.

Il présente le devis de Altrad Méfran.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquiescer :

- 3 bancs ODEON pour un montant de 507 € H.T
- 2 tables de pique-nique pour un montant de 700 € H.T

**Questions diverses :**

1. M le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu un entretien ce matin avec l'entreprise COVAGE au sujet de la fibre. COVAGE a proposé de faire un forum avec tous les opérateurs le 14 septembre de 14h à 20h.
2. Défense incendie : 3 devis pour les bâches et 3 devis pour les clôtures ont été réalisés. M le Maire va analyser les devis afin de faire un comparatif.
3. Demande de pose d'un panneau Maizet à la sortie de Sainte Honorine du Fay sur la départementale.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 7 septembre à 19h30.

Séance levée à 20h00.